

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PAYS VAL DE LOIRE NIVERNAIS
(PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL)

SEANCE DU 1^{er} FEVRIER 2023

N° de délibération : 01/2023

L'an deux mille vingt-trois, le premier février à dix-huit heures, les membres du Comité du Pays Val de Loire Nivernais se sont réunis à Nevers, suite à une convocation qui leur a été adressée par le Président du Pays Val de Loire Nivernais, conformément aux articles L2121-10 et L5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	EN EXERCICE : 49 PRESENTS : 27 VOTANTS : 28
DATE DE LA CONVOCATION	26/01/2023
VOTE	POUR : 28 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Étaient présents :

Michel BARRIERE, Pierre BILLARD, Patrick BONDEUX, Sylvain COINTAT, Françoise CROTTET-FIGEAT, Manuel DE JESUS, François DIOT, Christophe FRAGNY, Rose-Marie GERBE, Daniel GILLONNIER, Jean-Louis GUTIERREZ, Eric GUYOT, Gilles JACQUET, Julien JOUHANNEAU, Raymond LE VAN, Emmanuel LOCTIN, Dominique MAURIN, Jacques MERCIER, Rémy PASQUET, Alexis PLISSON, Yves RAVET, Régine ROY, Christine VINGDIOLET et Anne WOZNIAK

Étaient présents en tant que suppléants :

Jean-Luc CLEAU, Alain HERTELOUP et Patrick RAPEAU

Étaient représentés (pouvoirs) :

Denis THURIOT a donné pouvoir à Manuel DE JESUS

Monsieur Alexis PLISSON est nommé secrétaire de séance.

OBJET : Approbation du procès-verbal du Comité du 7 décembre 2022

Le Président propose d'approuver le procès-verbal du comité syndical du 7 décembre 2022.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical :

- approuve le procès-verbal du comité syndical du 7 décembre 2022.

Le Président,
Eric GUYOT



**Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication
Fait et délibéré en séance du 1^{er} février 2023**

